



CONSTAT DE DEVERSEMENT SUR LES RESEaux D'ASSAINISSEMENT

-ETAT DE DISPOSITION DES INSTALLATIONS-

Référence du dossier : **270823127**

Date du contrôle : **27/09/2023**

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Nom : **CAP NOTAIRE**

Adresse : **3 rue de chateaudun**

Commune : **28220 CLOYES les TROIS RIVIERES**

Agit en qualité de : **Mandataire**

SITUATION DU BIEN

Personne présente au contrôle : **absent prise clés mandataire**

Adresse :

Commune : **28220 CLOYES les TROIS RIVIERES**

Section cadastrale : **AE n°428/815/**

Usage de l'immeuble : **Immeuble individuel à usage d'habitation**

DESCRIPTION DES BRANCHEMENTS

Collecteurs : **Séparatif**

	Branchement EU (1)		Branchement EU (2)	
Etat du branchement d'eaux usées	Recent			
Diamètre et matériaux	125	AC	---	---
Existence d'une boîte de branchement	Oui public		---	
Localisation du branchement (rue)	rue du torrent			
Branchement dans regard ou piquage direct	B		---	

ETAT DES CONFORMITES (vis-à-vis du règlement d'assainissement)

C1 (Art.1 & 6)	CONFORME	
C2 (Art.1 & 6)	CONFORME	
D2 (Art.6)	CONFORME	
D3 (Art.6)	CONFORME	

DA

DETAILS DES CONFORMITES

C1

(art 1 & 6) Les effluents urbains doivent obligatoirement être rejetées dans le collecteur qui leur est destiné. Les eaux pluviales ne doivent pas être rejetées dans le collecteur d'effluent urbain. Un tel rejet engendre des dysfonctionnements sur les collecteurs d'assainissement et à la station d'épuration.

Etat de la conformité : **CONFORME**

Remarques :

Pollution : ---

Type de rejet : ---

C2

(art1 et 6) Un branchement ne peut recueillir les effluents urbains d'un seul bien privé ou collectif.

Etat de la conformité : **CONFORME**

Remarques : Le branchement récupèrent tout ou parties des EU du 34 rue du torrent.

D2

(art6) Toutes les installations raccordées sur un réseau d'assainissement public et qui sont situées sous le niveau de la voirie doivent être protégées contre le reflux des effluents urbains.

La pose et l'entretien des éventuels équipements de protection sont à la charge de l'usager.

Etat de la conformité : **CONFORME**

Remarques :

Le niveau le plus bas est situé : --- m au dessous de la voirie

Une protection contre le reflux est nécessaire : ---

D3

(art6) Toutes les colonnes de chutes d'eaux usées, à l'interieur des batiments, doivent être posées verticalement, et munies de tuyaux d'event prolongés au dessus des parties les plus élevées de la construction, Les colonnes de chutes doivent être totalement indépendantes des canalisation d'eau pluviales

Etat de la conformité : **CONFORME**

Remarques : **Présence de ventilation**

CONSTAT :

Le bien doit une servitude de passage à l'effluent d'eau usée du 34 rue du torrent via son branchement. Anomalie signifié sur l'acte notarial .

Date : **27/09/2023**

En présence du propriétaire
et/ou de son représentant :

absent prise clés mandataire

L'agent de Véolia eau

Nom : **V.ROULLEAU**

"P/O" **AUBARD Denis**

Signature :



VEOLIA EAU
Compagnie Générale des Eaux
1bis boulevard des Frères Bouliveau
28200 CHATEAUDUN

La durée de validité de ce constat est de deux ans.

Article 3

0	Pas de remarques
---	------------------

EU => EP

1	La machine à laver n'est pas raccordée au réseau destination non identifiée
2	Toutes les installations sont raccordées au réseau d'eaux pluviales
3	Les eaux pluviales de la descente du sous-sol sont raccordées au réseau d'eaux usées
4	Evier de Cuisine n'est pas raccordées sur le réseau d'eaux usées (destination inconnue)

EP => EU

5	les eaux pluviales des gouttières de la cour intérieure vont au réseau d'eaux usées
6	Les eaux pluviales de la descente du sous-sol sont raccordées au réseau d'eaux usées
7	Les eaux grises de la cuisine sont rejetées dans une ancienne mare

Article 5

0	Pas de remarques
1	Le branchement d'eaux usées est commun avec le(s) n°
2	Le branchement d'eaux usées est commun avec le garage automobile situé à l'arrière
5	

mais une copropriété existe.

NE PAS EFFACER CETTE FEUILLE

Rappel de ligne données

127

La boite de branchement recueille deux branchements.

cc

COMMUNE CLOYES LES TOIS RIVIERES

absent prise clés mandataire

COMMUNE CLOYES LES TOIS RIVIERES

La boite de branchement recueille deux branchements.

6



L'ensemble des écoulements ce rejette dans le collecteur unitaire EU/EP.

Pour une remise en conformité, l'installation d'une ventila

Le bien est composer du numéro 11&13 et celui -ci se rejette sur le 11 la confomité ne serai si le bien serait divisé,

il n'a pas été constater de système anti reflux sur le reseau privatif.

Pour une remise en conformité, l'installation d'une ventila



NE PAS EFFACER CETTE FEUILLE

Article 5

	0	Pas de remarques
EU	1	Le branchement d'eaux usées est commun avec le(s) n°
EP	2	Le branchement d'eaux usées est commun avec le garage automobile situé à l'arrière
EP	3	Le branchement d'eaux pluviales est raccordé sur une bouche d'engouffrement.
EU et EP	4	Les branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales sont communs avec le(s) n°
	5	

Article 35

CONFORME

0	Pas de remarques
1	Présence d'une colonne de ventilation
2	Présence d'un turgo
3	Absence de ventilation ou ventilation non visible

NON CONFORME

4	Absence de ventilation
5	Système de ventilation non visible
6	
7	

Article 1131-10 du Code de la Santé Publique et/ou article 29-2 du Règlement Sanitaire Départemental:
Nécessité de prétraitement des eaux avant rejet vers les réseaux d'assainissement publics.

Etat de la conformité:

Equipements de prétraitement: Séparateur à hydrocarbures

Volume:

Entretien:

Exutoire:

Vanne d'isolement sur le réseau d'eaux pluviales :

Vanne d'isolement sur le réseau d'eaux usées :



tion est à réaliser .

it plus valable

tion est à réaliser .

Selon l

Se

le réalement sanitaire départemental. tout ou partie de l'installation étant située sous le niveau de la chaussée doit être

elon le règlement sanitaire départemental, tout ou

Un branchement ne peut rec

re protégé contre le reflux des eaux.

partie de l'installation étant située sous le niveau

ceueillir les eaux que d'un seul immeu

au de la chaussée doit être protégé contre le re,

able

flux des des réseaux publics eaux,

